

L'ajournement

Certains m'accuseront peut-être de dramatiser. Or, je vous assure, monsieur le Président, que les femmes qui sont venues me voir à mon bureau aujourd'hui, et celles qui ont vu la ministre chargée de la situation de la femme et le secrétaire d'État, pourront vous garantir que je n'exagère pas. Je dis la vérité. Nous avons besoin d'une réponse sur-le-champ.

Mme Pauline Browes (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, en réponse aux préoccupations que la députée a formulées le 6 avril, je ne peux que réitérer les propos que le secrétaire d'État a tenus ce jour-là, lorsqu'il a dit qu'il s'était engagé à promouvoir la cause des femmes canadiennes et des organisations qui défendent leurs intérêts.

Nous sommes sensibles aux préoccupations des femmes, mais nous croyons que tous les secteurs de notre société doivent partager avec nous la responsabilité d'écorner la dette nationale écrasante dont nous avons hérité. Nous savons que nous en demandons beaucoup aux Canadiens. Il ne s'agit pas d'un concours de popularité, mais d'une course contre la montre. Plus nous attendons et moins nous payons. Plus la facture sera élevée pour notre postérité. Pourtant, nous voulons offrir à nos enfants la sécurité financière dont la députée parlait.

Il serait en fait plus facile de cacher aux Canadiens la vérité à propos du déficit. Cependant, notre gouvernement ne souscrit à aucune école de comptabilité aveugle.

Notre budget permettra de ramener le déficit à 23,5 milliards de dollars l'an prochain et de le réduire de moitié, en le ramenant à 14 milliards de dollars, trois ans plus tard. Nous offrons plus que jamais aux Canadiens la possibilité de réduire le déficit de moitié d'ici 1993-1994.

Nous bâtissons une économie qui permettra au Canada d'offrir les programmes sociaux et les conditions nécessaires à la véritable égalité pour les femmes—une égalité financée par les fonds en caisse et non à crédit.

Les mesures budgétaires ne signifient pas que le gouvernement viole sa promesse de promouvoir l'égalité et la justice pour les femmes. Depuis 1984, le gouvernement a agi dans l'intérêt des femmes. Les compressions budgétaires du programme de promotion de la femme ne violent pas notre promesse puisque le programme viendra encore en aide à plus de 550 groupes féminins durant le présent exercice.

La députée a eu tout à fait raison de souligner la semaine dernière, comme le ministre nous l'avait annoncé, que les groupes féminins reçoivent maintenant du financement de projet. Comme ce soir, elle avait alors cité l'exemple d'un centre pour femmes de Nouvelle-Écosse qui avait reçu une subvention de projet de 46 000 \$. Si nos collègues d'en face ne nous écoutent pas, ils écouteront peut-être la députée de Halifax.

Je tiens encore une fois à répéter bien clairement que le programme de promotion de la femme continuera à aider les groupes féminins du Canada. Les groupes peuvent toujours faire financer leurs projets si leurs activités respectent le mandat du programme. Un organisme peut même obtenir des fonds pour ses frais généraux s'ils se rapportent aux activités du projet.

Il est clair que le secrétariat d'État aidera les centres à poursuivre leurs activités et sera aussi souple et généreux que possible dans l'application des lignes directrices sur le financement et des critères d'admissibilité.

• (1820)

Pendant les quatre années qui ont précédé notre mandat, le gouvernement précédent a dépensé 12 millions pour des programmes d'aide aux femmes.

En 1984, notre gouvernement a décidé que ces programmes nécessitaient un financement généreux. Depuis lors, nous avons plus que quadruplé ce montant qui atteint 56 millions. Notre association avec les organisations féminines est mieux adaptée et notre partenariat reste en place.

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour continuer de poser des questions au ministre de l'Environnement ou à son secrétaire parlementaire concernant le fameux Plan vert qui a été dévoilé il y a quelques semaines.

À ce moment-là, quand j'ai posé mes questions à la Chambre, j'ai même accusé le gouvernement d'être «grand parleur mais petit faiseur» en ce qui concerne la protection de l'environnement. Je maintiens cette même accusation aujourd'hui parce que quelques semaines se sont écoulées depuis ma dernière intervention à la Chambre, et j'ai appris que ce n'est pas seulement vrai que dans le Plan vert de 29 pages de questions pas mal vagues, il n'y a eu aucun engagement financier du gouvernement, mais depuis les dernières deux semaines, j'ai appris que beaucoup de groupes pour la protection de l'environnement ont vraiment critiqué sévèrement le gouvernement de son manque d'action.